

Guy de Brès Réformateur, héros de la foi

C'est en 1522 que naquit Guy de Brès. C'est en tous cas la date que l'on retient pour sa naissance, mais l'on n'est absolument pas sûr de l'exactitude de l'information. C'est parce que l'on sait qu'en 1561 il avait environ quarante ans que l'on en déduit sa date de naissance approximative. Guy de Brès, dont le nom s'orthographie de différentes manières, naquit à Mons en Belgique. Il ne faut pas être surpris de ces différences pour évoquer la même personne. L'orthographe n'était pas encore fixée, ni pour les noms propres, ni pour les noms communs et, dans les documents imprimés du 16^e siècle, on rencontre soit Guy de Brès ou de Bray, mais aussi une demi-douzaine d'autres formes.

La famille de Bray était originaire du Hainaut, de Mons ou des alentours. Dans la province du Hainaut à l'est de Mons, il y a un village nommé Bray, comme Jean Huss qui était originaire du village tchèque de Huss ou Lefèvre d'Étaples, du bourg picard d'Étaples. Il paraît donc possible que le réformateur des Pays-Bas porte le nom du lieu dont il est originaire, les historiens penchent pour l'antériorité de l'orthographe Bray. Guy aurait latinisé ensuite son nom en Brescius et retraduit ce dernier sous la forme Brès. De même pour son prénom, on rencontre les formes Guido, Gui ou Guy.

Son père était teinturier au quartier du Béguinage. Il se prénomrait Jean. Il était, ainsi que son épouse, bon catholique. Mais sa mère était déjà fortement intéressée par les prêches des prédicateurs venus d'ailleurs. Issu d'une famille de six frères et sœurs, Guy deviendra peintre sur verre dans l'atelier d'un peintre verrier de Mons. Les vitraux pour églises, châteaux, maisons particulières offraient un véritable travail d'artiste. Guy exercera donc l'art de vitrailleur.

Par son travail, et grâce au catéchisme illustré et au Nouveau Testament que son patron mettra à sa disposition, il ne tardera pas à être captivé par la vie de Jésus-Christ, et à tenter de comparer les enseignements officiels de l'Église catholique et les documents sur l'origine du christianisme. Cela sera d'ailleurs renforcé par la diffusion de petits livres explicatifs qui circulaient sous le manteau et qui étaient strictement interdits par les placards rédigés au nom de l'empereur.

Est-il alors animé par cette conviction protestante que l'Esprit divin conduit nos pas à la lecture de l'Évangile et nous amène à relativiser les autorités religieuses? Il est difficile de l'affirmer; mais toujours est-il que sa découverte suscite en lui un changement et des interrogations dont il fait part à sa sœur Maillette. Celle-ci l'encourage à se rapprocher des conventicules secrets de Mons et Valenciennes. Guy de Brès appartient à cette catégorie d'hommes qui, en ces temps de Renaissance, veulent redécouvrir les documents du passé. Si pour les humanistes la quête consiste avant tout à remettre en lumière les auteurs du passé, pour le courant réformateur il s'agit essentiellement de chercher la vérité de l'expression de la foi à travers les textes « originaux des écrivains sacrés, dans l'Ancien et le Nouveau Testament ».

Il est évident que cette redécouverte se traduit par la mise en lumière d'un décalage entre ce que propose l'Église catholique et l'Église primitive, ici partiellement redécouverte. Si cette quête aboutit à une vision idéalisée de l'Église des premiers temps, les réformateurs dans leur ensemble, mis à part les options particulières de l'anabaptisme, ne proposeront pas de revenir au modèle de l'Église primitive, mais de réformer l'Église pour que celle-ci ressemble davantage au modèle biblique. On parlera alors de Réforme et non de restitution du modèle initial.

Guy de Brès n'a pas seulement été un homme qui a entendu les idées de Luther. On affirme trop facilement que les idées réformatrices en Flandres n'ont été qu'une importation allemande. Guy de Brès devint à son tour un propagateur. Non seulement il avait eu connaissance des idées réformatrices, mais il les diffusait. On imagine assez facilement ces hommes et femmes rassemblés chez l'un ou l'autre qui, le soir, lisent, écoutent, partagent ces lectures et les propos entendus des itinérants.

Arrêté une première fois, ainsi que son frère Christophe, Guy s'enfuit en 1548 à Londres, dans l'Église wallonne des réfugiés organisée par Jean Lasko, Van Utenhove et Dathenus. Londres est devenue place de refuge pour de nombreux réfugiés pour raison religieuse. Ils viennent des Pays-Bas, de France, d'Espagne, d'Italie. Londres en comptera jusqu'à environ quarante mille. Il est bien sûr très difficile d'établir avec certitude des statistiques, mais elles ne paraissent pas impossibles. L'un des pasteurs des Églises de réfugiés françaises et wallonnes en Angleterre s'appelait Valérand Poullain, il était originaire de Lille et devint le surintendant des réfugiés étrangers. Mais cette situation temporaire prend fin en 1551/1553, lorsque les réfugiés se dispersent à cause de l'accession au trône d'une reine catholique, Marie Tudor, future épouse de Philippe II, qui succède au roi protestant Édouard IV qui était son frère. Guy revient en France. C'est là le début d'une série de voyages qui le mèneront de lieu en lieu pour la cause de l'annonce de l'Évangile et des idées réformatrices.

Guy revient à Lille. Dans son histoire des martyrs, Jean Crespin nous dit qu'il s'y arrête « *parce qu'il y a là une multitude de croyants ne désirant que s'assembler publiquement pour ouïr la prédication de l'Évangile* ». Il restera de 1553 à 1556. Son ministère consiste alors à proclamer l'Évangile par des prédications publiques et des entretiens privés. Mais plus encore, il rédigea son premier ouvrage : *Le Baston de la foi*. Le sous-titre rend immédiatement explicite la raison pour laquelle il est rédigé : « *Livre très utile à tous chrétiens, pour s'armer contre les ennemis de l'Évangile, et pour aussi connaître l'ancienneté de notre sainte foi.* »

En fait, ce livre veut avant tout être une réponse à un ouvrage paru en 1547 qui a pour titre *Bouclier de la foi*. L'auteur, Nicolas Grenier, chanoine régulier de saint Victor, avait dédié son ouvrage au très chrétien roi de France, en l'occurrence Henri II. Il y exposait la foi catholique sous la forme d'un dialogue entre un bon chrétien et un hérétique. Le bon chrétien y expose les points principaux de la doctrine romaine en s'appuyant sur des citations des pères. Nicolas Grenier y défend surtout le libre arbitre, les œuvres méritoires, l'adoration des saints, les prières en latin, l'interdiction pour les simples de lire la Bible, le célibat obligatoire, le purgatoire, la canonicité des livres des Macchabées. Il affirme aussi que les livres de Denys l'aréopagite sont d'un disciple de Paul, qu'il faut prier pour les morts et en faire mémoire dans la messe, que la messe est un sacrifice et que les laïcs ne doivent

recevoir la communion que sous une seule espèce. À la fin du livre : miracle! L'hérétique est convaincu, il se convertit!

Guy de Brès répond aux arguments du catholique par une série de textes empruntés à la Bible, aux pères et aux conciles. L'intention est claire et n'est pas originale. Il s'agit de démontrer que les défenseurs des idées réformatrices ne sont en rien des hérétiques, mais des disciples de Jésus-Christ dans la poursuite de la fidélité des premiers chrétiens.

Le livre comporte une importante préface qui est dédiée aux fidèles de l'Église de Lille. Celle-ci est surnommée « Église de la Rose », Guy de Brès veut ici démontrer que les réformés sont les véritables successeurs des apôtres et des pères. L'auteur dans une troisième édition aborde les sujets classiques de la foi chrétienne :

- Dieu, le Père, le Fils, le Saint-Esprit
- Du franc arbitre
- Des causes de notre justification
- Du baptême
- De la confession
- De la cène
- De l'Écriture sainte
- Du mariage
- Des vœux
- Du jeûne
- De l'honneur
- Des saints
- Des images
- Du purgatoire

Cette liste fait penser inévitablement au contenu de nos catéchismes. Le texte de Guy de Brès alterne doctrine et comportement éthique. Le but essentiel est ici de former des chrétiens qui pourront au quotidien répondre de leur foi face à leurs détracteurs et adversaires et s'affermir eux-mêmes dans la vie chrétienne. En ces temps troublés, il était important pour les fidèles de se situer par rapport au magistrat et à Dieu. Bref, de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Au-delà de l'exposé pratique de foi, l'ouvrage se veut apologétique. Il est rédigé afin que personne ne soit contraint à croire par la force. Dans la conclusion, l'auteur admet que les hérétiques convaincus doivent être punis par le magistrat. Mais justement, en affirmant cela, le réformateur défend ouvertement que les idées qu'il expose sur la base de l'Écriture ne sauraient en rien être assimilées à l'hérésie. Ce faisant, il dit bien, comme tous les réformateurs, que la Réforme n'a jamais été hérésie, mais volonté de retour fidèle à l'Évangile.

Ainsi, l'Église de Lille se trouve être exhortée par son dévoué pasteur. Je n'ai pas résisté, même si ce ne sont pas là les plus belles phrases de Guy de Brès, à vous livrer ces lignes qu'il adressa à l'Église de Lille en 1555 :

« Vous avez été des premiers de votre ville, mes bien-aimés, j'ai aussi bonne espérance au Seigneur que vous ne serez des derniers. Mais comme vous avez été jusques à maintenant l'exemple et le miroir des pauvres ignorants pour les attirer à la vraie lumière de l'Esprit, j'espère de vous, par la grâce de Dieu, que rien ne vous empêchera de mener jusqu'à la fin une si sainte œuvre.

Car les pauvres ignorants, voyant la paix et l'union et la promptitude et le bon courage qui est en vous à recevoir cette sainte doctrine sont contraints par votre sainte vie et conversation [fréquentation] de venir à la connaissance de Jésus-Christ et conséquemment à salut.

Puis donc que le Seigneur vous fait journellement tant de grâces vous montrant ses merveilles de jour en jour, mettez tellement la main en l'œuvre du Seigneur, cependant qu'il vous donne le temps et la vie, que vous ne laissiez pas à vos enfants qui viendront après vous un mauvais exemple de vie.

Mais instruisez-les en cette sainte doctrine que vous avez reçue, afin qu'ils puissent connaître après votre trépas qu'ils ont eu des pères et mères pleins de la crainte de Dieu et bien instruits en sa parole et qu'ils n'ont pas reçu l'Évangile en la bouche seulement, mais aussi ès mains, et qu'ils n'ont pas été dissimulateurs, mais de vrais confesseurs du nom de Dieu.

Disposez donc cependant... »

Épître à l'Église de Dieu, 1555

Au bout de quelques années, l'insécurité à Lille le poussa à se réfugier à Francfort-sur-le-Main où se trouvait une colonie de protestants émigrés des Pays-Bas.

En 1556, la persécution plus violente désorganise l'Église de Lille. Quatre membres de la famille Augier, père, mère, fils et fille, sont exécutés. L'un d'eux décrit, dans son interrogatoire, la simplicité des réunions que présidait Guy de Brès :

« Quand nous sommes assemblés au nom de notre Seigneur pour entendre sa sainte Parole, nous nous prosternons tous ensemble à deux genoux en terre, et, en humilité de cœur, nous confessons nos péchés devant la majesté de Dieu; après, nous faisons tous notre prière afin que la Parole de Dieu soit purement prêchée. Nous faisons aussi les prières pour notre sire et pour tout son conseil, afin que la chose publique soit gouvernée en paix, à la gloire de Dieu; et vous aussi vous n'y êtes pas oubliés, messieurs les échevins, comme nos supérieurs, priant notre Dieu pour vous et pour toute la ville, afin qu'il nous maintienne en tout bien. »

De là, il se rendit à Lausanne où il suivit les leçons de François Bérauld et de Théodore de Bèze. Il vint à l'Académie fondée par Calvin à Genève. En 1559, il rentra au pays et s'établit à Tournai. Il épousa

Catherine Ramon. Il commença un ministère itinérant ranimant les foyers de la Réforme créant de nouvelles communautés évangéliques. Il les groupa selon le système calviniste en synodes régionaux et nationaux. Il leur donna comme étendard la Confession de foi des Églises belges. Imprimée le 25 mai 1561, cette confession fut acceptée au Synode d'Armentières le 26 avril 1563.

Elle est précédée d'une épître dédicatoire :

« Les fidèles qui sont aux Pays-Bas et qui désirent vivre selon la vraie réformation de l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ au Roi Philippe, leur souverain Seigneur. »

Guy de Brès alla jeter quelques exemplaires de la Confession de foi pendant la nuit du 1^{er} novembre 1561 au-dessus des remparts du château du gouverneur du Hainaut à Tournai pour que cet écrit parvienne selon l'usage du temps au roi. Le paquet contenait une lettre par laquelle des habitants de Tournai se plaignaient des persécutions religieuses. Le lendemain, les commissaires écrivent à Marguerite de Parme, sœur de Philippe II :

« Madame, aujourd'hui à l'ouverture de la porte de ce château a été trouvé, jeté en dedans... un paquet clos et cacheté, contenant leur confession qu'ils disaient plus de la moitié de cette ville, nous présenter d'un commun accord, ainsi que plus de cent mille hommes afin que nous sachions la pureté de leur doctrine. »

Ce geste hardi montrait que les protestants avaient conscience de leur force, mais il exaspéra le gouverneur qui se mit à rechercher avec zèle Guy de Brès. Voici le signalement qu'on donna de lui :

« Homme d'une quarantaine d'années, haut de stature, pâle de face, assez maigre, long visage, barbe tirant sur le roussart, aux épaules hautes et gros dos. Était mal en ordre avec manteau noir à collet rabattu. Il avait l'accent du Hainaut. Parlait en général après souper dans les maisons et prêchait sur les commandements de Dieu et l'observation d'iceux et ne disait nulle chose qui pût déplaire à homme de bien. »

Les commissaires de la régente trouvèrent la maison où habitait Guy de Brès à Tournai dans la paroisse Saint Brice. Dès qu'ils surent qu'on était sur sa piste, les amis du pasteur, en son absence, portèrent tous ses livres et papiers au jardin pour y mettre le feu; mais la fumée attira l'attention des commissaires qui accoururent et purent encore saisir deux cent cinquante exemplaires de la confession de foi, des livres de Luther et de Calvin et toute sa correspondance. La gouvernante donna ordre de brûler tout ce qu'on avait trouvé.

Guy de Brès se trouvait alors à Valenciennes. Il organisait en plein air des cultes qui réunissaient des milliers de personnes. En décembre 1561, il se rendit à Amiens où il prêcha dans la maison de Vidame, seigneur de Picquigny. Les inquisiteurs firent irruption et s'emparèrent de plusieurs huguenots et de Guy de Brès. Cependant, il put cacher sa véritable identité et fut relâché grâce à l'intervention de Jean de Monchy, baron de Vismes, lieutenant général du prince de Condé, gouverneur de Picardie. Pendant ce séjour à Amiens, le réformateur sous différents déguisements se rendit à Bruxelles pour conférer avec Guillaume d'Orange dans le but de maintenir la concorde entre luthériens et calvinistes. Il rencontra aussi à Metz son collègue Jean Taffin. Guy de Brès séjourna à Sedan vers 1563-66. Il était

protégé par le duc de Bouillon, prince protestant. C'est là qu'il composa son ouvrage *La Racine, source et fondement des anabaptistes*, Sedan 1565.

Il laissa sa femme et ses cinq enfants à Sedan et revint dans nos provinces. En juin 1566, il se trouvait à Anvers, suppléant François du Jon, envoyé à un synode.

Il partit pour Valenciennes sur une lettre pressante du pasteur Pérégrin de la Grange et y arriva le 9 août. Il fut hébergé chez sa sœur Maillette, puis il logea chez Charles de Liévin, Seigneur de Famars. Il présida des cultes en plein air devant une population gagnée au protestantisme. Une délégation de neuf pasteurs se rendit à Bruxelles auprès de Marguerite de Parme pour demander en hiver l'usage de quelques églises catholiques. La réponse fut ambiguë : « ... *les prêches seraient autorisés là où ils avaient déjà eu lieu.* » Alors, au retour de la délégation, déçue, la population de Valenciennes se rua sur les édifices religieux, les dépouillant de tout ce qui leur rappelait l'ancien culte. Les pasteurs blâmèrent ces violences, mais le flot déchaîné ne pouvait plus être endigué. Le mouvement iconoclaste eut lieu à Valenciennes, fin août.

Dans l'église de Saint Jean et celle du Béguinage, les pasteurs Guy de Brès et Pérégrin de la Grange prêchèrent devant un auditoire enthousiaste. Dès le 26 août de cette année 1566, les protestants qui composent la grande majorité de la population refusent de sortir de la ville pour assister aux prêches; ils prennent possession des églises de Saint-Jean et du béguinage. Le consistoire demande alors deux églises en plus de celles de Saint Géry et de Saint Vaast; cela n'est pas sans poser problème aux magistrats qui consultent le gouverneur du Hainaut Noircarmes. Ce dernier souhaite que Pérégrin de la Grange soit expulsé. Le consistoire s'y refuse et obtient l'autorisation de bâtir des temples. Marguerite de Parme s'obstine à refuser la célébration de la cène, ce qui provoque des rassemblements sur la grand-place pour réclamer la possibilité de sa célébration. Les événements s'enveniment, Noircarmes rassemble ses troupes et demande à la ville d'accepter la présence de ses soldats. Consistoire et autorités locales refusent, mais Pérégrin de la Grange voudrait faire appel à l'aide des huguenots français et Guy de Brès souhaite en appeler à l'aide des gueux.

La répression commence alors. Noircarmes, gouverneur du Hainaut, vint assiéger Valenciennes. La population résistera plusieurs mois dans ses remparts. Quand la famine se fera sentir, on parlera de reddition, ce qui eut lieu fin mars 1567. Quelques jours avant, Guy de Brès et trois autres protestants descendirent des remparts, s'échappèrent en barque sur l'Escaut, passèrent par les bois ensuite par la Scarpe et près de Saint Amand, mais ils furent arrêtés à Rumegnies, conduits au château de Tournai. Ils furent transférés au bout de 15 jours à Valenciennes et, le 16 avril, jetés dans la prison du Brunain, condamnés à mort et pendus le 31 mai 1567. Guy de Brès cria avant de mourir : « *Soyez soumis au magistrat, mais fidèles à la vérité.* » Le soir, ses amis vinrent prendre son corps et lui donner sépulture au cimetière du mont d'Anzin.

L'heure du duc d'Albe, inquisiteur cruel, épurateur impitoyable, avait sonné. Les membres du Conseil des troubles prêtèrent serment le 20 septembre 1567 pour assister le duc et punir sans délai les hérétiques.

Pour être honnête vis-à-vis de la mémoire de Guy de Brès, il faut reconnaître que ce dernier était partisan de la modération. Il ne souhaitait pas qu'on en vienne au bris des statues et images, il ne l'a apparemment même pas conseillé.

Voici en quelques lignes résumées les marques essentielles de la vie d'un réformateur souvent méconnu en ce début de 21^e siècle. Merci à Dieu parce qu'un jour il a suscité ces hommes et femmes qui au péril de leur vie ont voulu témoigner de leur foi et vivre l'Évangile de Jésus-Christ.

Frédéric Verspeeten, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église protestante unie de France à Valenciennes.

L'article original se trouve [à cette adresse](#) sans indication de licence ou de droit d'auteur particulier.

www.ressourceschretiennes.com